

ASSOCIATION PAYSAGE BROYE FRIBOURGEOISE

3^{ème} ASSEMBLEE ANNUELLE 6 FEVRIER 2017

PV

Présents : Membres invités (environ 58 personnes)
Comité : Yannick Bersier, Julien Cressier, Frédéric Jolliet, Fritz Schertenleib, Sébastien Bise
Excusé Pascal Chassot
Secrétaire : Jocelyne Cotting

Lieu : Restaurant des carabiniers à St-Aubin

Heure : 09h30

Excusés : P. Ménétreay, Laurent Bersier, Jacques Bersier, Pierre-André Grandgirard, Cyril Gassmann, Bernard Chardonnens.

Ordre du jour :

1. Accueil et salutations (F. Jolliet)
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 février 2016 (F. Jolliet)
3. Rapport du président et informations sur le périmètre qualité paysage Broye fribourgeoise (F. Jolliet)
4. Comptes 2016
5. Budget 2017
6. Divers

1. Accueil et salutations

F. Jolliet souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour leur présence. Il salue particulièrement Fritz Glauser et Frédéric Ménétreay, présents en raison de l'assemblée de district de l'UPF convoquée conjointement.

F. Jolliet demande à l'assemblée s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour ; ce n'est pas le cas, l'ordre du jour est approuvé tel que présenté. L'assemblée est ouverte à 9h35. Il informe que les cafés et les minérales servis avant et durant l'assemblée de la Qualité du paysage et de l'UPF sont pris en charge par l'association QP Broye fribourgeoise.

Les scrutateurs suivants sont nommés : **Simon Baechler et Serge Volery.**

2. Approbation du PV de l'assemblée du 25 février 2016

F. Jolliet demande à l'assemblée s'il y a des remarques à propos du procès-verbal qui était disponible sur le site de l'UPF. Ce n'est pas le cas. **F. Jolliet** demande à l'assemblée d'approuver le PV par main levée.

Le PV de l'assemblée du 25 février 2016 est approuvé à l'unanimité par main levée.

F. Jolliet remercie la secrétaire pour la rédaction du PV et pour son travail pour les projets QP.

3. Rapport du président et informations sur le périmètre qualité paysage Broye FR

F. Jolliet revient sur l'année 2016 qu'on peut qualifier de très mauvaise en raison de la météo. Les résultats catastrophiques des récoltes de céréales ainsi que ceux de la betterave vont sûrement péjorer le revenu agricole. De même, les paiements directs pour la qualité du paysage 2016 ont diminué de 10 % en raison du nombre croissant de participants aux programmes et de l'enveloppe budgétaire plafonnée.

F. Jolliet montre un diaporama du SAgri résumant les informations à transmettre ainsi que les nouveautés pour 2017. Le recensement sera ouvert à partir du 10 février 2017. F. Jolliet rappelle que les contrôles vont débuter en 2017 et qu'il ne faut pas oublier d'imprimer la convention à présenter en cas de contrôle. Parmi les nouveautés, on peut citer, le nombre de cultures qui peut varier à partir de 2017, la suppression de l'exigence liée aux nouvelles communautés PER, la production de semences de légumineuses fourragères compte comme culture fleurie (code 631). Par contre, l'épeautre est refusée comme culture à part entière.

F. Jolliet rend attentif les membres présents qu'il faut prévoir une diminution supplémentaire de leur enveloppe qualité paysage pour l'année 2017, le chiffre n'est cependant pas connu à ce jour.

Il n'y a pas de question.

4. Comptes 2016

F. Jolliet passe la parole à Fritz Schertenleib pour la lecture des comptes.

Bénéfice 2016 de Fr. 5'402.60 pour un total des produits et des charges de Fr. 9'330.-. Au bilan, l'actif est de Fr. 16'043.50 pour un total des passifs de Fr. 10640.90.

F. Schertenleib rappelle qu'à la fin du projet, il est possible que les deux dernières années de cotisations ne soient pas facturées.

Comme il n'y a pas de question le président passe la parole aux vérificateurs des comptes.

M. Jean-Paul Rey donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Les comptes ont été vérifiés en date du 3 février 2017, les réviseurs ont eu accès aux pièces comptables et ont procédé à des contrôles par pointage et proposent à l'assemblée d'approuver les comptes 2016 tels que présentés et d'en donner décharge au caissier qu'ils remercient.

Comme il n'y a pas de question, le président demande à l'assemblée d'approuver les comptes 2016 par main levée.

Les comptes 2016 sont acceptés à l'unanimité.

5. Budget 2017

F. Jolliet passe la parole à Fritz Schertenleib pour la lecture du budget 2017.

Il est prévu un bénéfice de Fr. 2'440.- pour l'année 2017.

Comme il n'y a pas de question, le président demande à l'assemblée d'approuver le budget 2017 par main levée.

Le budget 2017 est approuvé tel que présenté.

6. Divers

F. Jolliet remercie l'UPF pour le soutien. Le projet est maintenant sur de bons rails et se situe déjà à mi-mandat.

F. Jolliet demande à l'assemblée s'il y a encore des questions.

Question : Comment faire pour optimiser les paiements directs sans connaître le taux pour le paiement.

Réponse : F. Jolliet regrette cet état de fait mais propose à l'assemblée de prévoir au minimum une baisse de 10 %.

Comme il n'y a plus de question, le président souhaite une bonne année agricole 2017 et une bonne santé tant physique que mentale. Il remercie l'ensemble des membres du comité qui se réunit toujours dans une dynamique positive et apporte des remarques constructives.

Applaudissements nourris pour tous.

Le président clôt l'assemblée à 10h15.

Granges-Paccot, le 7 février 2017

Le Président

Frédéric Jolliet

La Secrétaire

Jocelyne Cotting